

**Commission économique pour l'Europe****Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Europe**

Réunion des Parties au Protocole sur l'eau et la santé à la Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

**Cinquième session**

Belgrade, 19-21 novembre 2019

Points 5 et 6 de l'ordre du jour provisoire

**Bilan des activités réalisées et examen des activités prévues dans les différents domaines****Programme de travail pour 2020-2022, mandat des organes créés pour le mettre en œuvre et ressources nécessaires à cet effet****Vue d'ensemble des contributions et des dépenses pour la période 2017-2019****Document établi par le secrétariat conjoint***Résumé*

Le présent document donne un aperçu des contributions reçues et des dépenses engagées au titre du Protocole sur l'eau et la santé à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2016 – qui concerne le programme de travail pour 2014-2016 (ECE/MP.WH/11/Add.1-EUDCE/1206123/3.1/2013/MOP-3/06/Add.1) – et pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 30 juin 2019, qui correspond au programme de travail pour 2017-2019 (ECE/MP.WH/13/Add.1-EUPCR/1611921/2.1/2016/MOP-4/06/Add.1).

La Réunion des Parties souhaitera peut-être :

- a) Approuver le présent document sur les contributions et les dépenses relatives au programme de travail pour 2017-2019 ;
- b) Remercier les Parties et les autres États qui ont coopéré à la mise en œuvre du programme de travail pour 2017-2019, en particulier les pays et organisations chefs de file qui ont fourni des ressources humaines et financières à cet effet.



## I. Fonds d'affectation spéciale de la Commission économique pour l'Europe au titre du Protocole

### A. Solde au 30 juin 2016

1. Au 30 juin 2016, le solde provisoire du Fonds d'affectation spéciale de la Commission économique pour l'Europe (CEE) au titre du Protocole sur l'eau et la santé s'élevait à 785 783 dollars.

### B. Contributions reçues entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2016

(En dollars des États-Unis)

<i>Source</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Montant<sup>a</sup></i>	<i>Préaffectation</i>
France	Juillet 2016	110 988	Accès équitable (affectation principale)
Estonie	Août 2016	832	
Allemagne	Août 2016	22 346	Quatrième session de la Réunion des Parties
Hongrie	Août 2016	5 000	Accès équitable (affectation principale)
Bosnie-Herzégovine	Octobre 2016	1 200	
Suisse	Novembre 2016	101 215	Quatrième session de la Réunion des Parties
Pays-Bas	Décembre 2016	15 924	Gestion sûre et efficace des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement
Norvège	Décembre 2016	30 000	Groupe de travail de l'eau et de la santé
Finlande	Décembre 2016	169 851	Assistance au Kirghizistan et au Tadjikistan pour la définition d'objectifs
<b>Total</b>		<b>457 356</b>	

<sup>a</sup> Le montant des contributions est converti en dollars au taux de change en vigueur à la date du transfert des fonds.

### C. Contributions reçues entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 30 juin 2019

(En dollars des États-Unis)

<i>Source</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Montant</i>	<i>Préaffectation</i>
Suisse	Janvier 2017	48 780	Équipe spéciale de la définition d'objectifs et de l'établissement de rapports
Serbie	Juin 2017	2 240	

<i>Source</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Montant</i>	<i>Préaffectation</i>
France	Août 2017	118 064	Accès équitable (affectation principale)
Estonie	Décembre 2017	889	
Suisse	Décembre 2017	50 813	Équipe spéciale de la définition d'objectifs et de l'établissement de rapports
Pays-Bas	Décembre 2017	17 773	Gestion sûre et efficace des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement
Norvège	Décembre 2017	30 500	Groupe de travail de l'eau et de la santé
Allemagne	Août 2018	28 571	Comité d'examen du respect des dispositions et Équipe spéciale de la définition d'objectifs et de l'établissement de rapports
France	Septembre 2018	116 550	Accès équitable (affectation principale)
Estonie	Septembre 2018	857	
Bosnie-Herzégovine	Septembre 2018	1 200	
Pays-Bas	Octobre 2018	29 240	Gestion sûre et efficace des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement
Finlande	Novembre 2018	45 455	Assistance au Kirghizistan et au Tadjikistan pour la définition d'objectifs
Pays-Bas	Décembre 2018	45 506	Cinquième session de la Réunion des Parties
Norvège	Décembre 2018	29 970	Groupe de travail de l'eau et de la santé
Suisse	Janvier 2019	50 865	Équipe spéciale de la définition d'objectifs et de l'établissement de rapports
Estonie	Avril 2019	853	
Serbie	Juin 2019	2 454	
Serbie	Juin 2019	114 700	Cinquième session de la Réunion des Parties
<b>Total</b>		<b>735 279</b>	

**D. Dépenses engagées entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2016**  
(En dollars des États-Unis)

<i>Domaine</i>	<i>Ressources préaffectées aux activités liées au Protocole (A)</i>	<i>Autres ressources liées au Protocole (B)<sup>a</sup> – estimation</i>	<i>Total (A+B)</i>
Organes de mise en œuvre du Protocole	95 336	–	95 336
Domaine d'activité 1	10 620	–	10 620
Domaine d'activité 2	–	–	–
Domaine d'activité 3	–	–	–
Domaine d'activité 4	–	–	–
Domaine d'activité 5	25 436	96 000	121 436
Domaine d'activité 6	69 197	–	69 197
Domaine d'activité 7	–	–	–
<b>Total des dépenses liées aux activités</b>	<b>200 589</b>	<b>96 000</b>	<b>296 589</b>
<b>Total des dépenses de personnel</b>	<b>68 286</b>	<b>64 250</b>	<b>132 536</b>
Dépenses d'appui aux programmes (13 %, 7 % ou 0 %)	34 954	6 310	41 264
<b>Total général</b>	<b>303 828</b>	<b>166 560</b>	<b>470 389</b>

<sup>a</sup> Pour de plus amples informations, voir les paragraphes 2 à 4.

**E. Dépenses engagées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 30 juin 2019**  
(En dollars des États-Unis)

<i>Domaine</i>	<i>Ressources préaffectées aux activités liées au Protocole (A)</i>	<i>Autres ressources liées au Protocole (B)<sup>a</sup> – estimation</i>	<i>Total (A+B)</i>
Organes de mise en œuvre du Protocole	78 829	–	78 829
Domaine d'activité 1	82 682	–	82 682
Domaine d'activité 2	–	–	–
Domaine d'activité 3	–	–	–
Domaine d'activité 4	–	–	–
Domaine d'activité 5	13 410	–	13 410
Domaine d'activité 6	121 764	95 154	216 918
Domaine d'activité 7	9 566	36 580	46 146
Domaine d'activité 8	103 401	237 042	340 443
Domaine d'activité 9	59 986	–	59 986
<b>Total des dépenses liées aux activités</b>	<b>469 638</b>	<b>368 776</b>	<b>838 414</b>
<b>Total des dépenses de personnel</b>	<b>296 985</b>	<b>472 403</b>	<b>769 388</b>
Dépenses d'appui aux programmes (13 %, 7 % ou 0 %)	99 661	65 212	82 471
<b>Total général</b>	<b>866 284</b>	<b>906 391</b>	<b>1 772 674</b>

<sup>a</sup> Pour de plus amples informations, voir les paragraphes 2 à 4.

2. Le Compte de l'ONU pour le développement a financé des activités et des frais de voyage de représentants et de fonctionnaires afin de renforcer les capacités des pays en

transition à assurer un accès équitable à l'eau et à l'assainissement et pour leur permettre de mettre en commun des données d'expérience régionales en la matière.

3. Les dépenses de personnel relatives aux fonctionnaires de la CEE qui œuvrent à l'application du Protocole dans le cadre d'activités qui concernent également la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) ont été cofinancées au titre de la Convention. Certaines activités conjointes telles que l'atelier international consacré à la pénurie d'eau intitulé « Prendre des mesures au sein des bassins transfrontières et réduire les impacts sur la santé » (Genève, 11 et 12 décembre 2017) ont été entièrement financées au titre de la Convention.

4. Lorsque les objectifs du Protocole coïncidaient avec ceux de dialogues sur les politiques nationales menés dans le cadre de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau (EUWI), un appui financier majeur a été fourni à partir du budget de ces derniers pour promouvoir les travaux menés en application du Protocole, notamment sous la forme d'un cofinancement des dépenses de personnel, des voyages et de la logistique, en particulier pour la définition et la révision des objectifs dans plusieurs pays<sup>1</sup>, grâce aux fonds versés par l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau en faveur des pays du Partenariat oriental (programme EUWI+). Un appui a également été fourni au Kazakhstan – dans le cadre d'un projet d'aide à sa transition vers une économie verte –, ainsi qu'au Kirghizistan et au Tadjikistan, en complément du soutien financier apporté par le programme finlandais d'appui au secteur de l'eau dans ces deux pays. En outre, le personnel de la CEE affecté au programme des Dialogues sur les politiques nationales consacre une partie de son temps à la mise en œuvre d'activités d'assistance sur le terrain.

5. Des ressources inscrites au budget ordinaire de l'ONU ont été utilisées pour financer des activités réalisées au titre du Protocole, ce qui s'est notamment traduit par la prise en charge de dépenses de personnel (0,3 équivalent temps plein de la classe P-4, soit environ 184 000 dollars pour les trois années), des coûts afférents aux réunions tenues au Palais des Nations à Genève, notamment au titre des services d'interprétation (environ 277 000 dollars), et des coûts liés aux services d'édition et de traduction des documents officiels (environ 200 000 dollars) ainsi qu'à la production de publications (environ 400 000 dollars)<sup>2</sup>.

## **F. Solde au 30 juin 2019**

6. Au 30 juin 2019, le solde provisoire du fonds d'affectation spéciale de la CEE au titre du Protocole s'élevait à 808 307 dollars.

## **II. Fonds de contributions volontaires du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Europe**

### **A. Solde au 30 juin 2016**

7. Au 30 juin 2016, le solde provisoire des fonds préaffectés au Protocole au titre du fonds de contributions volontaires du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe s'élevait à 270 216 dollars.

<sup>1</sup> Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, République de Moldova et Ukraine.

<sup>2</sup> Estimations fondées sur les coûts standard de l'ONU pour 2019 relatifs aux salles, aux services de conférence, aux publications et à la documentation.

## B. Contributions reçues entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2016

(En dollars des États-Unis)

<i>Source</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Montant<sup>a</sup></i>	<i>Préaffectation</i>
Hongrie	Septembre 2016	5 599	
Estonie	Décembre 2016	793	
<b>Total</b>		<b>6 392</b>	

<sup>a</sup> Le montant des contributions est converti en dollars au taux de change en vigueur à la date du transfert des fonds.

## C. Dépenses engagées entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2016

(En dollars des États-Unis)

<i>Domaine</i>	<i>Ressources préaffectées</i>		<i>Total (A+B)</i>
	<i>aux activités liées au Protocole (A)</i>	<i>Autres ressources liées au Protocole (B)</i>	
Organes de mise en œuvre du Protocole	6 661	0	6 661
Domaine d'activité 1	0	0	0
Domaine d'activité 2	42 206	2 292	44 498
Domaine d'activité 3	48 181	0	48 181
Domaine d'activité 4	0	0	0
Domaine d'activité 5	0	0	0
Domaine d'activité 6	680	0	680
<b>Total des dépenses liées aux activités</b>	<b>97 728</b>	<b>2 292</b>	<b>100 020</b>
<b>Total des dépenses de personnel (estimation au prorata)</b>	<b>0</b>	<b>73 321</b>	<b>73 321</b>
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	4 498	9 830	14 328
Dépenses d'appui aux programmes (7 %)	4 419	0	4 419
<b>Total général</b>	<b>106 645</b>	<b>85 443</b>	<b>192 088</b>

8. Outre les fonds préaffectés aux activités liées au Protocole, le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe a mobilisé d'autres ressources pour assurer la continuité de l'exécution du programme de travail pour 2017-2019. Au cours de la période considérée, ces ressources supplémentaires ont été fournies notamment par l'Allemagne sous la forme de contributions volontaires destinées à couvrir les frais relatifs aux activités, aux traitements et aux voyages.

## D. Solde au 31 décembre 2016

9. Au 31 décembre 2016, le solde provisoire des fonds préaffectés aux activités liées au Protocole s'élevait à 169 963 dollars.

**E. Contributions reçues entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 30 juin 2019**

(En dollars des États-Unis)

<i>Source</i>	<i>Date de réception</i>	<i>Montant</i>	<i>Préaffectation</i>
Norvège	Janvier 2017	40 000	Activités menées au titre du domaine d'activité 2
Suisse	Janvier 2017	48 781	
Pays-Bas	Janvier 2017	39 809	Activités menées au titre du domaine d'activité 5
Finlande	Avril 2017	21 345	
Hongrie	Avril 2017	5 599	
Estonie	Novembre 2017	868	
Pays-Bas	Janvier 2018	41 469	Activités menées au titre du domaine d'activité 5
Hongrie	Juin 2018	6 039	
Hongrie	Juin 2018	973	Remboursement de coûts liés au domaine d'activité 3
Finlande	Juin 2018	23 585	
Norvège	Août 2018	40 000	Activités menées au titre du domaine d'activité 2
Italie	Novembre 2018	9 962	Remboursement de coûts liés au domaine d'activité 5
Allemagne	Novembre 2018	2 229	Remboursement de coûts liés au domaine d'activité 4
Estonie	Décembre 2018	850	
Pays-Bas	Décembre 2018	28 441	Activités menées au titre du domaine d'activité 5
Norvège	Janvier 2019	40 000	Activités menées au titre du domaine d'activité 2
Pays-Bas	Janvier 2019	22 753	Activités menées au titre du domaine d'activité 5
Finlande	Avril 2019	22 447	
Norvège	Mai 2019	6 918	Remboursement de coûts liés au domaine d'activité 2
<b>Total</b>		<b>402 068</b>	

10. Outre les fonds préaffectés aux activités liées au Protocole, le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe a mobilisé d'autres ressources pour assurer la continuité de l'exécution du programme de travail pour 2017-2019. Au cours de la période considérée, ces ressources supplémentaires ont été fournies notamment par l'Allemagne (contributions volontaires) et par l'OMS (budget du siège et contributions statutaires) pour couvrir les frais relatifs aux activités, aux traitements et aux voyages.

## F. Dépenses engagées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 30 juin 2019

(En dollars des États-Unis)

<i>Domaine</i>	<i>Ressources préaffectées aux activités liées au Protocole (A)</i>	<i>Autres ressources liées au Protocole (B)</i>	<i>Total (A+B)</i>
Organes de mise en œuvre du Protocole	2 048	1 560	3 608
Domaine d'activité 1	1 089	0	1 089
Domaine d'activité 2	61 277	18 963	80 240
Domaine d'activité 3	26 966	95 497	122 463
Domaine d'activité 4	105 175	3 861	109 036
Domaine d'activité 5	58 084	161 459	219 543
Domaine d'activité 6	1 302	1 008	2 310
Domaine d'activité 7	6 453	1 551	8 004
Domaine d'activité 8	1 050	7 600	8 650
Domaine d'activité 9	0	0	0
<b>Total des dépenses liées aux activités</b>	<b>263 444</b>	<b>291 499</b>	<b>554 943</b>
<b>Total des dépenses de personnel</b>	<b>0</b>	<b>579 667</b>	<b>579 667</b>
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	34 248	113 252	147 500
<b>Total général</b>	<b>297 692</b>	<b>984 418</b>	<b>1 282 110</b>

## G. Solde au 30 juin 2019

11. Au 30 juin 2019, le solde des fonds préaffectés aux activités liées au Protocole s'élevait à 274 339 dollars.

## III. Contributions directes des Parties aux activités inscrites au programme de travail du Protocole

12. On trouvera dans la présente section un résumé des contributions directes et des contributions en nature des Parties aux activités inscrites au programme de travail du Protocole. Il est difficile d'assurer un suivi de toutes les contributions, en particulier pour les activités réalisées au niveau national, car le secrétariat conjoint n'en a pas toujours connaissance. Par conséquent, la liste ci-après ne doit pas être considérée comme exhaustive.

13. La liste des contributions directes et des contributions en nature s'établit comme suit :

a) Le Bélarus a contribué directement à la réalisation de travaux relevant du domaine d'activité 2 en prenant en charge les dépenses locales liées à l'organisation de la réunion du Groupe d'experts de la surveillance de la qualité de l'eau fondée sur les risques tenue à Minsk les 13 et 14 février 2017 ;

b) Le Bélarus a également apporté une contribution directe à la réalisation de travaux relevant du domaine d'activité 4 en prenant en charge les dépenses locales liées à l'atelier sous-régional sur l'amélioration des petits systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour une meilleure santé tenu à Minsk du 15 au 17 mars 2017 ;

c) Les Pays-Bas ont contribué directement à la réalisation de travaux relevant des domaines d'activité 5 et 7 en prenant en charge les coûts liés au Colloque paneuropéen



sur les plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau et de l'assainissement et les phénomènes météorologiques extrêmes (Bilthoven (Pays-Bas), 6 et 7 avril 2017) ;

d) La Hongrie a contribué directement à la réalisation de travaux relevant du domaine d'activité 3 en prenant en charge les coûts liés à une réunion élargie des Parties chefs de file sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les écoles (Budapest, 7 mars 2018) ;

e) La Hongrie a également apporté une contribution directe à la réalisation de travaux relevant du domaine d'activité 6 en prenant en charge les dépenses locales liées à l'accueil de la quatrième réunion du Groupe d'experts de l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement (Budapest, 13 et 14 septembre 2017) ;

f) L'Allemagne a contribué directement à la réalisation de travaux relevant du domaine d'activité 4 en prenant en charge les coûts liés à l'atelier sous-régional sur l'amélioration des petits systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour une meilleure santé dans les pays de l'Union européenne tenu à Dessau (Allemagne) du 18 au 20 juin 2018, et à l'élaboration de la publication sur les coûts et le financement des petits systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement ;

g) La France a contribué directement à la réalisation de travaux relevant du domaine d'activité 6 en prenant en charge les dépenses locales liées à l'accueil de la cinquième réunion du Groupe d'experts de l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement (Paris, 26-27 juin 2018) ;

h) L'Italie a contribué directement à la réalisation de travaux relevant du domaine d'activité 5 en prenant en charge les coûts liés à un atelier national de renforcement des capacités sur la planification de la sécurité sanitaire de l'eau (Rome, 15-17 octobre 2018) ;

i) La Norvège a contribué directement à la réalisation de travaux relevant du domaine d'activité 2 en prenant en charge les dépenses locales liées à la réunion du Groupe d'experts sur les maladies liées à l'eau tenue à Oslo les 11 et 12 mars 2019 ;

j) La Bulgarie et la Serbie ont contribué directement à la réalisation de travaux relevant du domaine d'activité 6 en prenant en charge les coûts liés à l'organisation de plusieurs ateliers nationaux d'évaluation de la situation en matière d'accès équitable à l'eau et à l'assainissement ou à l'élaboration de plans d'action pour un accès équitable ;

k) Les centres collaborateurs de l'OMS dont la liste suit ont fourni des contributions en nature pour la réalisation de travaux relevant des domaines d'activité 1 à 5 : le Drinking Water Inspectorate et l'Université du Surrey (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), l'Agence allemande pour l'environnement et l'Université de Bonn (Allemagne), et l'Institut national de la santé publique et de l'environnement et l'Institut de recherche sur le cycle de l'eau (Pays-Bas) ;

l) La France et l'Allemagne ont apporté un appui majeur aux travaux menés au titre du Protocole en détachant deux administrateurs auxiliaires auprès du secrétariat de la CEE.